

**REMISE DE DIPLÔMES AUX
JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE DUMBÉA**
Mercredi 3 mai 2023, de 14h à 15h
Hôtel de ville de Dumbéa

Dumbéa, le 27 avril 2023

Après 4 ans de formation, 10 jeunes sapeurs-pompiers de Dumbéa de la promotion 2019-2022 vont recevoir leur diplôme le mercredi 3 mai, à 14h, en salle d'honneur de l'hôtel de ville.



Sur 16 jeunes recrutés en 2018, **10 ont obtenu leur brevet national de jeune sapeur-pompier (JSP)** en décembre dernier et recevront leur diplôme le mercredi 3 mai.

À leur majorité, ces jeunes seront **prioritaires pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers** de la Ville en tant que volontaire. Ainsi, deux de ces anciens JSP sont maintenant sapeurs-pompiers volontaires et présenteront en juin prochain le concours pour devenir sapeurs-pompiers professionnels.

Pour rappel, la Ville de Dumbéa a souhaité disposer de sa section de JSP qui existe depuis maintenant cinq ans. C'est en complète collaboration avec l'association des JSP de Dumbéa qu'elle soutient cette initiative qui promeut l'implication de la jeunesse dumbéenne, l'acquisition des valeurs citoyennes grâce à une rigueur d'apprentissage, une discipline acceptée et une dynamique de groupe qui crée la cohésion et le sentiment d'appartenance aux valeurs d'uniforme.

D'une durée de quatre ans, la formation des JSP s'adresse aux jeunes Dumbéennes et Dumbéens âgés de 12 à 15 ans. Les JSP sont recrutés sur dossier, mais également à la suite d'un entretien pendant lequel ils doivent montrer leur motivation personnelle, car il s'agit-là d'un **véritable engagement** pour l'adolescent et sa famille. Encadrée par des sapeurs-pompiers formés en tant qu'animateur JSP, la formation se déroule en général les samedis ou les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) et comporte des enseignements théoriques et pratiques ainsi que des activités sportives. Son contenu, arrêté au niveau national, aborde les **valeurs citoyennes** et de l'uniforme ; le **secourisme** et le **travail en équipe** ; la **découverte des opérations d'incendie et des matériels**. La formation est validée par l'obtention du brevet national de jeune sapeur-pompier organisé localement par la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR).

Depuis 2018, la section des JSP de Dumbéa relève d'une association de type loi 1901, créée en 2017 et financée par la Ville et la Nouvelle-Calédonie. Son activité est encadrée par la délibération du Congrès n° 40 du 23 décembre 2019 relative aux jeunes sapeurs-pompiers.

Renseignements :
Caporal-chef Julien PAITIO
Tél. : 79 38 50

Contact presse
Service communication
Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc